
AO-XXX RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171)

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Les dispositions et les règles de stationnement prévues à l'annexe « H » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* sont modifiées telles qu'indiquées à l'annexe 1 du présent règlement ;
2. Le présent règlement modifie le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* pour en faire partie intégrante ;
3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 MAI 2026.

Caroline Braun
Mairesse de l'arrondissement

Me Julie DESJARDINS
Secrétaire d'arrondissement

| | |
|--|---------------|
| Avis de motion et dépôt du projet de règlement : | 9 avril 2026 |
| Adoption du règlement : | 15 avril 2026 |
| Publication et entrée en vigueur du règlement : | XX mai 2026 |

Dossier 1265069019

DOCUMENT ANNEXE A LA
RESOLUTION CA26 16 0XXX
DU 15 AVRIL 2026